

Ath, le 4 juin 2013.

Observations sur le terrain

Le mildiou

L'avis

Actualisations de la liste des produits phytopharmaceutiques

Site internet

Observations sur le terrain : Situation

La quasi-totalité des cultures est maintenant émergée. Les températures plus clémentes du week-end ont permis un développement conséquent des plantes.

Nous constatons des stades phénologiques très différents d'une parcelle à l'autre. Dans la plupart des cas, le désherbage a été correctement réalisé. Néanmoins, quelques parcelles présentent un jaunissement suite à celui-ci. Bon nombre d'entre-vous a géré les premières sources d'inoculum. Continuez vos efforts.

Comme souligné dans l'avis numéro 6, les conditions climatiques de la semaine dernière ont permis l'apparition du mildiou. Celui-ci a été observé sur tas d'écart de triage à Leuze-en-Hainaut et à Orcq (Tournai). Soyez vigilants lors de vos observations en champs et signalez la présence du pathogène.

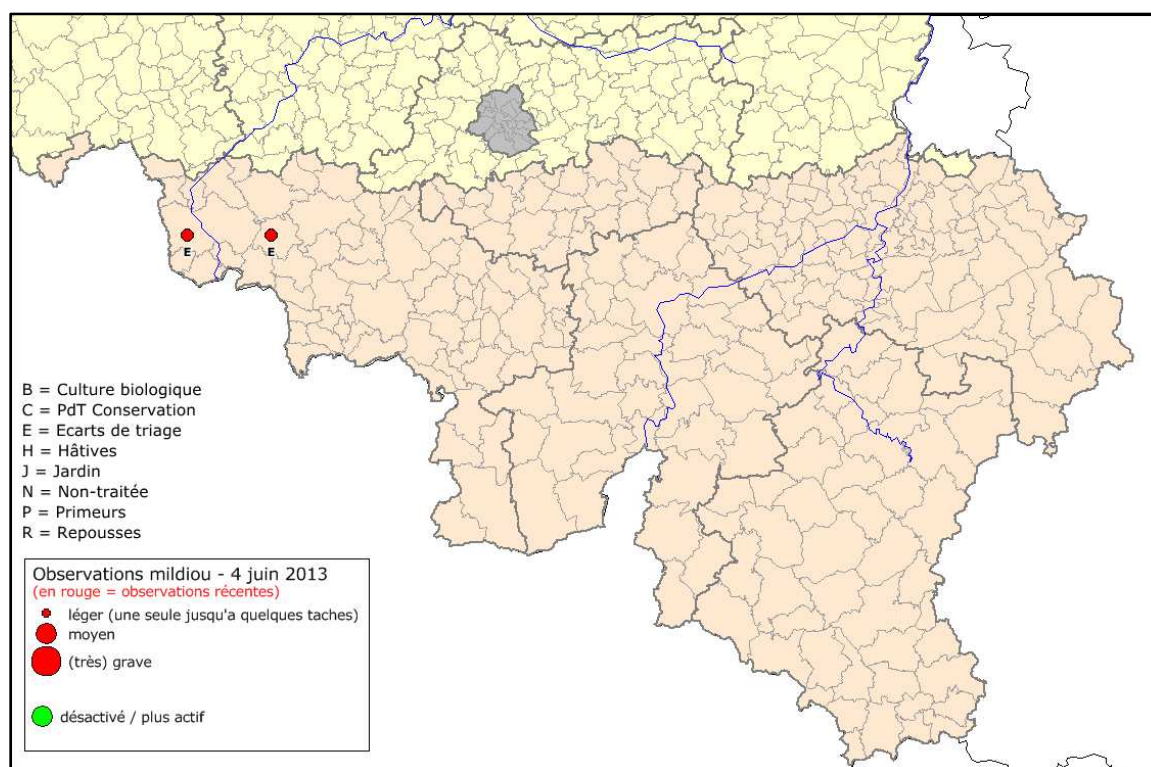


Figure1 : Répartition géographique des signalements de mildiou (Carte élaborée par le PCA).

Le mildiou :

De nouvelles générations de mildiou sont en cours avec des fins d'incubation (éclosions des tâches) entre le 6 et le 10 juin.

L'avis : Protection fongicide

- 1. Lutter contre les sources d'inoculum primaires** (tas d'écartis de triage, repousses en champs, tas de compost). Leurs destructions permettent d'éviter des sources importantes d'apparition du mildiou. Continuez vos efforts !
- 2. Pour les stations où le 3^{ème} cycle complet du mildiou est en cours** (Rongy, Chimay, Grandmanil, Esplechin, Wihéries, Marcq, Casteau, Feluy, Baisy-Thy, Louvain-la-Neuve, Roux-Miroir, Geer, Floriffoux, Jevoumont, Ath, Binche, Thuillies, Sombreffe, Leuze-Eghezée, Seny, Ferrières, Warneton, Melles, Chassepierre, Schockville et Bergevel).

2.1. Une protection fongicide à base d'un produit de contact du groupe 1 est recommandée pour les variétés très sensibles et sensibles (telles que *Agata, Berber, Belle de Fontenay, Bintje, Casteline, Cherie, Cleopatra, Corne de Gatte, Daisy, Donald, Dore, Eersteling, Fresco, Lady Britta, Lady Christl, Lady Claire, Lady Olympia, Liseta, Maritiema, Merit, Nicola, Ostara, Premiere, Ramos, Rumba, Saline, Theodora, Ukama, Vitelote*) :

L'emploi d'un cymoxanil ou d'un produit translaminaire peut s'envisager dans les régions où le mildiou est apparu (Orcq et Leuze-en Hainaut).

Voici les dates de traitements recommandées ainsi que les stations concernées :

- 2.1.1. Application du traitement pour le **6 juin** inclus pour les parcelles situées près de Rongy, Chimay et Grandmanil
- 2.1.2. Application du traitement pour le **7 juin** inclus pour les parcelles situées près de d'Esplechin, Wihéries, Marcq, Casteau, Feluy, Baisy-Thy, Louvain-la-Neuve, Roux-Miroir, Geer, Floriffoux et Jevoumont
- 2.1.3. Application du traitement pour le **8 juin** inclus pour les parcelles situées près de Ath, Binche, Thuillies, Sombreffe, Leuze-Eghezée, Seny et Ferrières
- 2.1.4. Application du traitement pour le **9 juin** pour les parcelles situées près de Warneton et Melles
- 2.1.5. Application du traitement pour le **10 juin** pour les parcelles situées près de Chassepierre, Schockville et Bergevel.

Remarque : Les dates d'applications peuvent être avancées d'une journée si les températures moyennes journalières dépassent les 12°C au cours des 5 prochains jours.

2.2. Pour les variétés assez sensibles et moyennement sensibles (telles que *Agria, Amandine, Asterix, Aziza, Ballade, Caesar, Cicero, Cilena, Charlotte, Corolle, Markies, Desiree, Ditta, Dorado, Eden, Exempla, Exquisa, Felsina, Franceline, Gasore, Innovator, Lady Rosetta, Maestro, Marijke, Monalisa, Naturella, Remarka, Samba, Santana, Sante, Saturna, Sava, Serafina, Starlette, Rosa, Turbo, Victoria*) :

Pas de traitement fongicide recommandé si les températures restent basses.

- 3. Pour les autres stations où le 2^{ème} cycle est en cours** (Helchin, Elsenborn, Alleur, Libramont, Amberloup, Haut-le-Wastia, Jemelle, Emmels, Ruelle, Couthuin, Willerzie)
Pas de traitement fongicide recommandé.

Continuez à surveiller vos parcelles. En cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter. Vous trouverez nos coordonnées en bas de page. Pour toutes incertitudes concernant la reconnaissance du mildiou, vous pouvez prélever la plante infectée et la placer dans un sac plastique dans lequel vous souffler jusqu'à le saturer d'humidité. Placez le sachet à 20°C et observez le lendemain l'évolution des tâches.

Actualisations de la liste des produits phytopharmaceutiques

A insérer :	Matière active	Nom commercial	Formulation	Dose produit/ha	Délai (j)	Zone T	Nbre/an
Aphicides p 9	piperonil butoxyde 225 g/l + pyrethrines 20 g/l	Bio-pyretrex	EW	5 l	2		
Fongicides p 5	mancozèbe 75%	Mancoplus +	WG	2 kg	14	5	12
Molluscicides p 8	métaldehyde 4% <i>Intervalle de 5 jours entre les applications</i>	Metarex inov	GB	5 kg	7		1 à 3

A renommer :	Matière active	Nom commercial	Devient	Dose produit/ha	Délai (j)	Zone T	Nbre/an
Aphicide, insecticide contre les doryphores p 9	lambdacyhalothrine 100 g/l	Life Scientific λ-cyhalothrin	Profi λ 100 CS	0,0625 l	7	10	1 à 2
Défanants p 10	diquat 200 g/l	Life Scientific Diquat	Profi Quat 200 SL	5 l	4	20	1

A adapter :	Matière active	Nom commercial	Formulation	Dose produit/ha	Délai (j)	Zone T	Nbre/an
Aphicide, insecticide contre les doryphores p 9	thiamethoxam 25%	Actara	WG	0,08-0,1 kg	7		1

Remarque : le feuillage doit être éliminé par pulvérisation ou coupe avant floraison.

Tableau réalisé avec l'appui du Comité Régional Phyto. Juin 2013.

Site internet

N'oubliez pas que votre inscription au service avertissement vous donne un accès au site internet suivant : www.avertissementspommesdeterre.be . Celui-ci vous permet de consulter les données des stations météo que vous avez choisies ainsi que les courbes d'incubation du mildiou.

RAPPEL :

Vous devez préalablement vous inscrire sur le site puis, vous devez nous fournir par mail, votre nom d'utilisateur et les trois stations météorologiques géographiquement proches de vos parcelles de culture.

Pour l'équipe,
Olivier Mahieu
Responsable du service d'expérimentation du CARAH asbl